



PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Comité Opérationnel de Sécurité Economique

Protégez votre
information stratégique

IE Réseau Basse-Normandie
Intelligence
Economique



J'adapte ma conduite aux situations.

J'identifie



Au sein de l'entreprise, chacun possède une information stratégique : un savoir-faire ou une connaissance.

Selon les niveaux, l'information est plus ou moins sensible. D'où la nécessité pour chaque acteur de l'entreprise de **bien identifier son information stratégique**, son noyau dur.

Il s'agit là d'identifier la menace qui pèse sur cette information.

La fuite de ce type d'information est très coûteuse pour l'entreprise et pour l'emploi.

Je protège au sein de l'entreprise

- Je fais « bureau net » ou je ferme mon bureau. 
- Je gère les visiteurs et stagiaires : j'accompagne et je raccompagne mon visiteur. Je contrôle l'accès aux informations du stagiaire.
- Je respecte les règles de classification et de diffusion des documents papier (armoire, destruction...).
- Je surveille les opérations de maintenance. 
- Je fais une utilisation prudente du téléphone, GSM, fax, visioconférence... 
- Je porte mon badge.
- Je respecte les règles d'utilisation de la charte informatique (danger de certains sites, blog...).

Je protège à l'extérieur de l'entreprise



- Au restaurant, je suis prudent, surtout près de mon lieu de travail.



- A l'hôtel, je ne me sépare pas de mes informations stratégiques.



- Dans les salons, je maîtrise l'information diffusée et je me méfie des faux clients !
- En train ou en avion, je suis prudent dans mes conversations et dans l'utilisation de mon PC portable.



- En voyage, je m'adapte aux us et coutumes locales. Et surtout, je reste vigilant au téléphone, en déplacement, et sur ma vie privée.



- Je prépare mes voyages à l'étranger. J'ex-purge mon PC portable de toutes données sensibles et inutiles à mon déplacement. Je me munis des numéros de téléphones (ambassade) utiles sur place.

J'assure la sécurité des systèmes d'information



- Je respecte la charte informatique de mon entreprise. Tout ce qui traite, stocke et transmet de l'information est vulnérable.

- J'ai conscience que ma responsabilité et celle de l'entreprise peuvent être engagées en cas de non respect de l'utilisation de l'outil informatique.



- Je protège mon PC portable contre le vol, la destruction ou les virus.



- Je maîtrise l'information que je délivre sur les réseaux sociaux, je ne parle pas de mon activité ou de mon entreprise car je donne de l'information à la concurrence.

J'alerte

- Je signale à ma direction toute :
 - disparition d'objets ou de documents
 - approche suspecte y compris dans ma vie privée
 - personne inconnue circulant dans les locaux sans badge

On me reprochera toujours le mensonge ou la légèreté.

Mes quatre bons réflexes sur la propriété industrielle

- Je fais une veille technologique
 - J'anticipe les évolutions technologiques, cherche des idées et vérifie la pertinence de mon projet.
 - Je repère des partenaires, surveille les concurrents et j'identifie les contrefaçons potentielles.
 - Je consulte les bases de données propriété industrielle : www.inpi.fr
- Je garde le secret et constitue des preuves de la date de création
 - Je mets en place une politique de confidentialité afin de préserver les savoir faire ou les technologies non encore protégés.
 - Je sensibilise le personnel à l'importance de la confidentialité et contractualise avec les partenaires.
 - Je constitue des preuves de la date de création et je formalise les résultats avec une enveloppe Soleau ou un cahier de laboratoire.



- Je mets en place une protection adaptée à ma stratégie pour exploiter mes innovations, construire mon image de marque

- Je prends le temps avant et au cours de chaque étape du projet d'élaborer la stratégie de protection de l'innovation avant la divulgation en utilisant les titres de propriété industrielle appropriés (brevets, marques, dessins et modèles...).
- Je réfléchis à l'extension des droits sur les marchés étrangers que je vise et aux modalités d'exploitation.
- Je vérifie la titularité des droits sur les innovations exploitées ou potentiellement exploitées, et contractualise avec mes partenaires (clients ou sous-traitants).
- Je défends mes droits.

- Je me fais accompagner

Par l'antenne régionale INPI pour toute information relative à la propriété industrielle et pour bénéficier d'un ***pré-diagnostic propriété industrielle***.

Lutte contre la contrefaçon : j'anticipe

- J'identifie les produits qui risquent d'être contrefaits et je détiens la preuve qu'un droit de propriété intellectuelle les couvre.
- Pas d'action de la Douane sans demande d'intervention : je m'informe et je dépose mon dossier sans attendre que des contrefaçons n'apparaissent sur le marché.
- Je veux étendre la demande d'intervention à d'autres Etats membres que je désigne : dans ce cas, mon droit de PI doit être enregistré à l'OHMI.
- J'actualise ma demande d'intervention à chaque évolution des caractéristiques de mes produits.
- Je transmets à la Douane les informations que je détiens sur les contrefaçons de mes produits apparues sur les marchés.
- Je renouvelle ma demande d'intervention chaque année.
- Je demande une intervention à la Direction générale des Douanes :
dg-e4@douane.finances.gouv.fr



Le comité opérationnel de sécurité économique est piloté par la Directrice de Cabinet du Préfet :
directeur-cabinet@calvados.pref.gouv.fr

Vos contacts en région :

Comité opérationnel de sécurité économique

Corinne Marbach - Tél : 06 07 26 17 05

Mel : corinne.marbach@direccte.gouv.fr

Direction régionale du renseignement intérieur de Basse-Normandie

Ministère de l'intérieur - Tél : 02 31 30 94 60

Mel : ie.basse-normandie@interieur.gouv.fr

Gendarmerie, référent régional

Tél : 02 31 35 53 50

DPSD Détachement de Cherbourg

Tél : 02 33 92 53 65

Douanes

Tél : 02 31 39 46 46

Mel : pae-basse-normandie@douane.finances.gouv.fr

Délégué régional à la recherche et la technologie

Tél : 02 31 46 50 12

Mel : xavier.drouet@industrie.gouv.fr

INPI Déléguée Régionale

Tél : 02 31 91 30 85

Mel : ccouroux@inpi.fr

Liens utiles

www.diplomatie.gouv.fr/voyageur

www.interieur.gouv.fr

www.securite-informatique.gouv.fr

www.ie.bercy.gouv.fr

www.douane.gouv.fr

La propriété industrielle :

<http://www.inpi.fr/>

Les aides à l'innovation :

<http://www.rdt-bn.org/>

Un conseil pour rédiger un titre ou élaborer une stratégie :

<http://www.cncpi.fr/>

Faites vous aider d'un avocat pour rédiger les contrats et intervenir dans un contentieux.

**Si vous souhaitez retrouver l'intégralité des
fiches sécurité émises par le COSE :**

www.basse-normandie.net



Ce passeport a été réalisé par l'ensemble des membres
du comité opérationnel de sécurité économique

IE Réseau Basse-Normandie
Intelligence
Economique